

# Communes : clôture de la séance du 27 juin 1789 suite à la réunion des trois ordres

Jean Sylvain Bailly

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bailly Jean Sylvain. Communes : clôture de la séance du 27 juin 1789 suite à la réunion des trois ordres. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 169;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1875\\_num\\_8\\_1\\_5916\\_t2\\_0169\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_5916_t2_0169_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

marques de son respect, et à la nation des preuves de son patriotisme.

**M. le Président.** Messieurs, le bonheur de ce jour qui rassemble les trois ordres est tel que l'agitation qui accompagne une joie vive ne me laisse pas la liberté d'idées nécessaire pour vous répondre dignement ; mais cette joie est une réponse. Nous possédions l'ordre du clergé ; nous possédons aujourd'hui l'ordre entier de la noblesse. Ce jour sera célébré dans nos fastes. Il rend la famille complète ; il finit à jamais les divisions qui nous ont tous mutuellement affligés. Il va remplir le désir du Roi, et l'Assemblée nationale va s'occuper, sans distraction et sans relâche, de la régénération du royaume et du bonheur public.

**M. le duc d'Anguillon.** Messieurs, en venant, il y a deux jours, nous réunir à l'Assemblée nationale, nous crûmes servir la patrie ; nous obé-

mes à l'impulsion irrésistible de notre conscience ; mais un sentiment bien pénible se mêlait à la satisfaction que nous éprouvions d'avoir rempli ce que nous regardions comme notre devoir. Aujourd'hui nous voyons avec les transports de la joie la réunion générale qui faisait l'objet de nos desirs. Le bonheur de la France va être le fruit de cet accord unanime, et ce jour est le plus heureux de notre vie.

**M. Bailly, président.** Le jour de la réunion des trois ordres doit être un jour de réjouissance et de joie. Un moment si touchant pour nous ne doit pas être employé au travail. Je crois, en conséquence, que cette session doit finir là, et qu'il faut suspendre nos travaux jusqu'à mardi.

Après ces discours, MM. du clergé et MM. de la noblesse sont reçus par l'Assemblée avec de grands applaudissements. On crie plusieurs fois *vive le Roi !* Ensuite la séance est levée et remise au mardi 30 juin, neuf heures du matin.

FIN DES ÉTATS GÉNÉRAUX.